

Image not found or type unknown



Découverte d'un bien après règlement de succession.

Par **totof91**, le **21/05/2009** à **13:03**

Bonjour,

je viens de découvrir par hasard que ma mère défunte était propriétaire d'un terrain. Un relevé cadastral établi par la mairie me le confirme.

Ma mère était veuve avec 2 enfants mon frère et moi, uniques héritiers.

La dévolution successorale est intervenu depuis presque 5 ans.

Quels sont mes droits en la matière et les démarches à entreprendre pour récupérer ce bien en notre nom ?

Par **Bertrand**, le **22/05/2009** à **23:04**

Bonsoir,

Retournez voir le Notaire qui avait réglé la succession : il y a lieu d'établir une attestation de propriété pour faire muter le bien à la Conservation des Hypothèques et, théoriquement, une déclaration de succession rectificative qui générera peut-être des droits de succession.

Par contre, le cadastre n'est pas fiable. Ce bien a pu être vendu avant le décès et le cadastre n'est pas à jour. Le Notaire fera des recherches et vous dira si le bien appartenait toujours à votre mère à son décès.

Cordialement,

Bertrand.